

Le Centre National pour le Développement du Sport

L'expérience nous montre que certains dirigeants de clubs ignorent encore les possibilités de subvention offertes par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), dont voici les principales caractéristiques :

QU'EST-CE QUE LE CNDS ?

■ Le Ministre chargé des Sports a décidé d'engager la création d'un Centre national de développement du sport (CNDS). Ce centre a la forme juridique d'un établissement public administratif (EPA) dont le périmètre d'intervention est clairement défini par l'État et dont la gestion associe l'État et le mouvement sportif.

Les aides attribuées au titre de la part territoriale du CNDS aux associations sportives locales, départementales ou régionales concernent cinq grands domaines :

- ▶ l'offre de pratiques
- ▶ la formation
- ▶ l'emploi
- ▶ l'accès au sport de haut niveau
- ▶ la promotion de la santé, la médecine du sport et la prévention du dopage

Les bénéficiaires doivent être agréés sport.

■ Concrètement, cela se traduit par une aide financière du CNDS au bénéfice des associations sportives locales, départementales ou régionales, après demande d'une subvention et présentation d'un dossier axé sur un ou plusieurs domaines cités ci-dessus. Ces dossiers CNDS sont à remplir à l'échelle de votre département ou région.

Pour toute question concernant les subventions du CNDS, contactez votre direction départementale ou régionale de la jeunesse et des sports. Toutes les coordonnées des DDJS et DRJS sont disponibles sur : www.jeunesse-sports.gouv.fr

CNDS 2008 : PRIORITÉ AU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

■ Cette année, grâce au dispositif d'accompagnement éducatif, les clubs d'échecs, en partenariat avec les collèges, peuvent bénéficier d'une aide financière permettant l'enseignement des échecs en temps périscolaire.

Dans le cadre de la campagne du CNDS 2008, une part non négligeable de la dotation départementale doit en effet être affectée à des projets qui concernent la pratique sportive des jeunes scolarisés dans les collèges d'éducation prioritaire, notamment les collèges " ambition réussite ". Il s'agit de soutenir les activités d'accompagnement éducatif, prévues sur le temps périscolaire, de 16h à 18h.

■ Ces actions sont susceptibles d'être aidées à hauteur de 950 € maximum pour une durée minimale de 18 semaines à raison de 2 heures hebdomadaires : soit 36 heures d'activité, pour 15 à 20 élèves.

Cette aide ne peut excéder 450 € si elle n'intègre pas des rémunérations ou si elle est portée par les associations sportives du collège. Une convention devra être signée entre l'association concernée et le collège.

Si vous pensez être en mesure de proposer des actions dans ce cadre, notamment avec la participation des animateurs de votre club rémunérés par le CNDS, vous pouvez prendre contact avec les collèges de votre choix pour le montage du dossier. À noter que l'Éducation Nationale a déjà informé les collèges de ce partenariat potentiel avec les clubs sportifs.

Attention ! Les dates limites pour déposer vos dossiers de subventions pour le premier semestre 2008, peuvent varier considérablement selon les départements, et dans certains d'entre eux, la clôture des dossiers est prévue pour le 31 janvier...

Renseignez-vous !

Les effectifs

au 21 janvier 2008

39 018

Seniors	14 826
Jeunes	24 192
Licences A	23 728
Licences B	15 290

TOP 30 DÉPARTEMENTS

		% ₀₀
1 Haute-Corse	2450	17,30
2 Bas-Rhin	1704	1,66
3 Corse du Sud	1684	14,20
4 Hauts-de-Seine	1398	0,98
5 Moselle	1279	1,25
6 Haut-Rhin	1073	1,52
7 Paris	1056	0,50
8 Alpes-Maritimes	950	0,94
9 Bouches-du-Rhône	942	0,51
10 Yvelines	866	0,62
11 Rhône	866	0,55
12 Loire-Atlantique	858	0,76
13 Nord	832	0,33
14 Var	827	0,92
15 Gironde	793	0,62
16 Val-de-Marne	767	0,62
17 Hérault	762	0,85
18 Val-d'Oise	748	0,68
19 Calvados	700	1,08
20 Seine-Saint-Denis	653	0,47
21 Haute-Garonne	620	0,59
22 Seine-Maritime	602	0,49
23 Loiret	597	0,97
24 Essonne	524	0,46
25 Martinique	515	1,35
26 Gard	508	0,82
27 Finistère	490	0,57
28 Seine-et-Marne	488	0,41
29 Vaucluse	486	0,97
30 Ille-et-Vilaine	471	0,54

%₀₀ : par rapport à la population du département.

TOP 50 CLUBS

		% ₀₀
1 Corsica Chess Club	1465	38,67
2 Échecs-Club Ajaccien	961	18,17
3 Échiquier Grand Sud	500	157,93
4 Échecs Club du Fium'Orbu	446	765,01
5 C.E. de Bois-Colombes	339	14,19
6 Lyon Olympique Échecs	307	0,69
7 C.E. Metz Fischer	306	2,47
8 Échiquier Niçois	305	0,89
9 Échiquier Lédonien	283	15,31
10 Club d'Échecs Lexovien	279	12,04
11 Marseille-Échecs	269	0,34
12 La Tour Hyéroise	268	5,21
13 D'Alzon Club Échecs	265	1,99
14 C.E. Strasbourg	240	0,91
15 Montpellier-Échecs	228	1,01
16 U.S. Orléans-Échecs	225	1,99
17 A.F. Porto Vecchio	223	21,60
18 C.E. Bennwahr	207	184,16
19 Échiquier Henri IV Pau	206	2,62
20 Scacchi di U Centru	201	31,76
21 Bordeaux-Échecs	196	0,91
22 C.E. Sables d'Olonne	194	12,49
23 Cannes-Échecs	191	2,84
24 TLV Échecs Fort-de-France	186	1,98
25 Bischwiller	185	15,95
26 CE Le Roi Soleil	183	6,41
27 C.E. de Meximieux	181	26,46
28 Clichy-Échecs-92	177	3,53
29 Échiquier Grenoblois	176	1,15
30 Mulhouse Philidor	166	1,50
31 Éch. Centre Vaucluse	164	9,66
32 Vandœuvre-Échecs	160	4,99
33 Échiquier Agenais	159	5,27
34 La Farlède Toulon-Échecs	151	21,96
35 Balagna Chess Club	148	28,59
36 Agneaux-Saint-Lô	146	32,62
37 L'Échiquier Chalonnais	144	3,04
38 Éch. ABC Pays de Vannes	144	30,51
39 Club d'Échecs Perrotin	140	24,02
40 Échiquier Nîmois	137	1,03
41 Cergy Pontoise Échecs	133	2,43
42 TPG ! Besançon	133	1,13
43 Lutèce-Échecs	128	0,06
44 Échiquier de l'Erdre	126	21,47
45 Échiquier Tourangeau	122	0,92
46 L'Échiquier Angevin	121	0,80
47 Illkirch-Graffenstaden	119	5,00
48 Échiquier Maizierois	118	12,63
49 Échiquier Tour d'Argens	118	22,12
50 Club 608 d'Échecs Paris	116	0,05

%₀₀ : par rapport à la population de la ville.

TOP 20 CLUBS - Licences A

1 C.E. Strasbourg	231
2 Corsica Chess Club	220
3 Lyon Olympique Échecs	211
4 Bischwiller	175
5 Mulhouse Philidor	166
6 Cannes-Échecs	144
7 L'Échiquier Chalonnais	140
8 C.E. de Bois-Colombes	131
9 Éch. Centre Vaucluse	128
10 Lutèce-Echecs	120
11 Illkirch-Graffenstaden	118
12 Échiquier Niçois	117
13 Tour Prends Garde! Besançon	115
14 Club 608 d'échecs Paris	112
15 Cergy Pontoise Échecs	110
16 Clichy-Echecs 92	108
17 Montpellier-Échecs	108
18 Issy-les-Moulineaux	108
19 Les Échecs de Vincennes	108
20 Club d'Échecs de Sautron	107

TOP LIGUES

		% ₀₀
1 Ile-de-France	6500	0,59
2 Corse	4134	15,89
3 Alsace	2777	1,60
4 Pays de Loire	2056	0,64
5 Lorraine	1804	0,78
6 Côte d'Azur	1777	0,93
7 Languedoc	1673	0,73
8 Bretagne	1651	0,57
9 Provence	1649	0,64
10 Aquitaine	1615	0,56
11 Lyonnais	1514	0,54
12 Centre-Val de Loire	1423	0,58
13 Nord-Pas de Calais	1272	0,32
14 Basse Normandie	1172	0,82
15 Midi-Pyrénées	1056	0,41
16 Dauphiné-Savoie	1016	0,36
17 Haute-Normandie	866	0,49
18 Franche-Comté	827	0,74
19 Picardie	729	0,39
20 Champagne-Ardenne	672	0,50
21 Auvergne	563	0,43
22 Poitou-Charentes	562	0,34
23 Martinique	515	1,35
24 Bourgogne	385	0,24
25 Guyane	232	1,48
26 La Réunion	231	0,33
27 Limousin	214	0,30
28 Guadeloupe	136	0,32
29 Polynésie	68	0,10

%₀₀ : par rapport à la population de la région.